

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 18 OCTOBRE 2017

« Inventons la Métropole du Grand Paris »

Les résultats

Proclamation des lauréats des 51 sites de l'appel à projets

Les résultats sont en ligne : www.inventonslametropoledugrandparis.fr

Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris, Michel Cadot, préfet de la Région d'Île-de-France, préfet de Paris, et Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris, ont dévoilé aujourd'hui la liste des lauréats des 51 sites de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris ». Cette annonce a réuni plus de 2 000 personnes au Pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne.

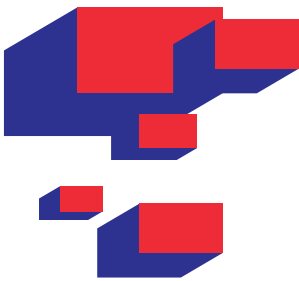
La plus grande consultation internationale d'aménagement et d'urbanisme d'Europe

Cette annonce clôt une séquence inédite par son ampleur. Au terme de la procédure, 55 sites, proposés par les maires de la Métropole du Grand Paris, ont été retenus. 153 groupements finalistes ont été auditionnés du 18 septembre au 13 octobre 2017. Aujourd'hui, 51 projets ont été sélectionnés. Le dialogue se poursuit pour trois sites (Rosny-sous-Bois, Hôtel Logistique Bercy-Charenton à Paris et Charenton-le-Pont). Il n'a pas été donné de suite aux propositions concernant le site de Gentilly.

Projets immobiliers, bâtiments tertiaires, zones de loisirs, espaces verts, sites sportifs, lieux culturels... Les lauréats de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris » vont transformer le visage de la Métropole. Répartis sur l'ensemble du territoire, ils valorisent des sites à fort potentiel de développement et constituent de nouvelles opportunités pour les habitants du Grand Paris. Ils sont des marqueurs forts de la transformation de la Métropole et de ses ambitions pour les décennies qui viennent.

L'innovation réside également dans la capacité des projets à s'adapter aux caractéristiques du territoire métropolitain. Certains composent avec de fortes contraintes dans des sites de renouvellement urbain. D'autres répondent aux attentes des habitants avec des installations culturelles et sportives. En outre, 13 hectares d'espaces verts supplémentaires verront le jour.

L'appel à projets s'articule également avec l'autre grand chantier en cours, le Grand Paris Express. Un tiers des sites est localisé à proximité immédiate d'une future gare du nouveau métro.



Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris, a salué « des projets d'une grande ambition qui respectent la réalité du territoire métropolitain et de ses habitants. Les maires ont saisi l'initiative de cette grande consultation. Les promoteurs, les investisseurs, les architectes, les start-ups et les représentants de la société civile ont joué le jeu de cet appel à projets. Le marché a répondu au-delà de nos espérances. Cette consultation est un test qui confirme, s'il le fallait, l'attractivité de la Métropole à l'échelle internationale. Les projets, qui représentent 7,2 milliards d'euros d'investissements privés, vont profiter à des centaines de milliers d'habitants du Grand Paris, que ce soit en matière de logement ou d'accès à l'emploi, à la formation et aux loisirs. Le pari d'une Métropole au rayonnement international est gagné ! »

Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris : « Ce concours a été une formidable opportunité de penser le nouveau Grand Paris, non pas à travers un prisme institutionnel traditionnel, mais en partant au contraire de la vie quotidienne des Franciliens et de leurs aspirations. Les projets lauréats construisent ainsi le futur de ses habitants en développant des nouveaux lieux et des nouveaux usages au plus proche des spécificités et des besoins de chaque territoire. Il contribue à créer une marque du Grand Paris, visible à l'échelle de la France et à l'international ».

Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris : « 19 des 51 sites de l'appel à projets sont situés à proximité immédiate d'une gare du Grand Paris Express. Ces quartiers structurants pour la Métropole accueilleront les projets les plus ambitieux. Ils représentent à eux seuls un investissement de 4,5 milliards d'euros et plus de 8 000 logements. Ils totalisent aussi, avec 90 hectares, la moitié des surfaces mises en consultation. Le nouveau métro permettra aussi aux habitants de la Métropole d'accéder rapidement aux centres urbains qui vont voir le jour ».

Des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux majeurs pour les habitants de la Métropole

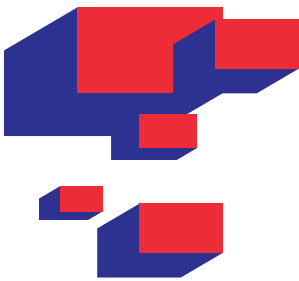
Les projets d' « Inventons la Métropole du Grand Paris » représentent 7,2 milliards d'euros d'investissements privés et financés, dont les deux tiers sont consacrés à la construction et à l'aménagement des sites identifiés et proposés par les maires.

La Caisse des Dépôts et Consignations et le Commissariat Général à l'Investissement, partenaires privilégiés de la consultation, apporteront respectivement 200 et 100 millions d'euros pour la mise en œuvre de ces projets.

ACTIVITÉ ET EMPLOI

Pendant la phase de chantier de ces projets, 65 500 personnes seront employées sur une durée projetée de sept ans. Une fois réalisés, les programmes permettront d'accueillir 53 900 emplois dans les 867 000 mètres carrés de nouveaux bâtiments d'activités économiques, répondant à des critères d'innovation avancés (environnement, fonctionnalité, bien-être...).

La recherche et le développement (R&D) est également au cœur de l'appel à projets. Par exemple, la programmation V.0² à Vauclouson est appelée à devenir une référence en matière d'économie verte. A Courcouronnes, le projet de la Tour Horizons crée un



écosystème local de développement économique s'inscrivant à la croisée des domaines de la silver économie et des nouvelles technologies nées du numérique.

LOGEMENT

Le logement est également au cœur de la consultation. C'est le deuxième domaine développé par les lauréats, avec 14 290 nouveaux logements, permettant d'accueillir environ 27 400 habitants. Les lauréats ont été créatifs, mettant généralement en valeur le confort du cadre de vie, l'environnement et la qualité des méthodes constructives.

Réversibilité, modularité, utilisation des données et connexion des bâtiments, diminution des bilans carbone des habitations, logement alternatif, fonctionnement collaboratif et intergénérationnel, qualité de vie... Nombreuses sont les pistes pour faire de la Métropole du Grand Paris un laboratoire d'expérimentations pour habiter mieux et autrement.

QUARTIERS DE GARE

Le Grand Paris Express sera l'axe structurant de la Métropole. Il reliera entre eux de nombreux sites concernés par l'appel à projets. Les quartiers de gare accueilleront 19 projets d'aménagement dans ce cadre, avec un équilibre entre projets tertiaires et logements. Plus de 8 000 logements sont programmés sur ces seuls sites. Ces projets sont également d'une grande ambition, puisqu'ils totalisent la moitié des surfaces mises en consultation et 4,5 milliards d'euros d'investissement.

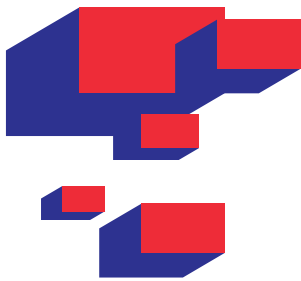
A Saint-Denis Pleyel, hub ferroviaire du Grand Paris Express, le projet « Les Lumières Pleyel » va transformer le quartier, avec des bâtiments tertiaires et des espaces dédiés à la culture et à la création. A Antony-pôle (ligne 18), le programme prévoit la création d'un campus dédié à l'innovation (bureaux, incubateur, showroom, fablab...). Aux Ardoines, à Vitry-sur-Seine (ligne 15 Sud), 139 832 m² vont sortir de terre, incluant 97 277 m² de tertiaire, de nombreux commerces et des résidences.

TOURISME

« Inventons la Métropole du Grand Paris » est aussi au service du développement touristique. 85 000 m² de surfaces hôtelières, représentant 2 000 chambres d'hôtels, seront aménagées. Elles permettront d'attirer chaque année près de 200 000 touristes et visiteurs, qui soutiendront ainsi l'économie métropolitaine. Certains sites hôteliers sont connectés à des centres de conférences, comme sur le site de Marne Europe à Villiers-sur-Marne, où un centre des congrès pouvant accueillir 2 000 personnes verra le jour. Le projet Espaces Libres à Saint-Ouen contribuera à renforcer l'attractivité des Pucés de Paris Saint-Ouen avec le développement d'un lieu dédié au design.

ENVIRONNEMENT

La Métropole du Grand Paris s'est donné pour objectif de faire revenir la nature en ville. Plusieurs projets s'appuient sur les nouveaux usages que la nature fait surgir. Ainsi, le projet Ecotone à Arcueil s'inspire de la démarche du biomimétisme. A Sevran, le projet Terre d'Eaux est conçu autour et à partir du milieu vivant de l'eau.



Le climat et l'économie circulaire ont fait l'objet de stratégies innovantes en matière de lutte contre le changement climatique. Economie circulaire, solutions bioclimatiques, réemploi de matériaux sont au cœur de nombreux projets.

Huit hectares sont dédiés à l'agriculture urbaine. Par exemple, à Morangis, une exploitation agricole de 7 780 m² permettra d'y mener des activités agri-urbaines : agriculture bio, en permaculture et en circuit court, verger, poulailler, rucher.

CULTURE ET CRÉATION

La construction métropolitaine repose sur la vision que l'art et la culture portent sur le futur de la ville. Les jurys ont porté une attention particulière à la place qui était accordée à l'émotion culturelle.

A Clichy-la-Garenne, la Maison du Peuple accueillera une partie des collections permanentes du Musée national d'art moderne – Centre de création industrielle du Centre Georges Pompidou. Le Fort dit de Romainville, aux Lilas, deviendra un lieu de production et de diffusion d'œuvres culturelles. A La Courneuve, la Fabrique des cultures permettra l'émergence d'un quartier à ce jour unique en son genre via une programmation culturelle faisant appel aux habitants.

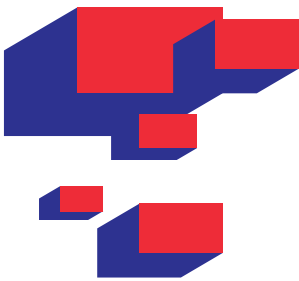
ARCHITECTURE

Quartiers de gare, sites patrimoniaux, cœur de ville, friches urbaines : la diversité des sites proposés par « Inventons la Métropole du Grand Paris » a permis aux candidats de déployer une large palette de savoir-faire techniques et d'innovations architecturales pour aboutir à des projets sur-mesure et traduisant une grande intelligence du lieu. Le concours a su attirer, au côté de jeunes agences françaises (Encore Heureux, Muoto, Des clics et des calques, Maud Caubet architectes...) les grands noms de l'architecture internationale (Dominique Perrault, Snøhetta, Kengo Kuma, Rogers Stirk Harbour & Partners, Castro Denissos Associés, ANMA Nicolas Michelin & Associés, Stefano Boeri...).

La présence de sites industriels, tels que le site Babcock à La Courneuve promettent des réalisations architecturales remarquables.

SPORT

La Métropole place l'accès au sport et son développement au cœur de la vie des habitants. Partenaire majeur de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, la Métropole est actrice de la dynamique territoriale que suscite l'organisation d'un tel événement. Plusieurs sites accueilleront des installations sportives de dernière génération : une vague de surf à Sevrans, une Halle de culture urbaine à La Courneuve mêlant sport et arts urbains, des infrastructures e-sport à Pont-de-Rungis...



Retrouvez les actualités d'Inventons la Métropole du Grand Paris sur [Twitter](#) (#Inventonslametropole) et [Facebook](#).

A propos d'Inventons la Métropole du Grand Paris : *Inventons la Métropole du Grand Paris est un appel à projets international de développement de la qualité de vie urbaine, coorganisé par la Métropole du Grand Paris, la Société du Grand Paris et l'Etat, avec le concours de la Caisse des Dépôts et Consignations, afin d'inventer de nouveaux espaces innovants, modèles de la ville durable et intelligente. L'appel à projets vise à construire collectivement une métropole résiliente, innovante et durable. Les maires de la Métropole ont présenté des terrains dont ils maîtrisent le foncier afin de les céder aux entreprises acquéreuses porteuses des meilleurs projets, après décision d'un jury. Cette consultation reçoit l'appui du CGIA par le biais d'une intervention de 100 millions d'euros, au titre du PIA2, et de la Caisse des Dépôts pour 200 millions d'euros supplémentaires.*

A propos de la Métropole du Grand Paris : *La Métropole du Grand Paris, créée le 1er Janvier 2016, est l'établissement public de coopération intercommunale, présidé par Patrick Ollier, qui rassemble 131 communes (Paris, les 123 communes des trois départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et 7 communes des départements limitrophes de l'Essonne et du Val d'Oise). En tout, la Métropole rassemble 7,2 millions d'habitants, ce qui en fait la plus importante métropole française. Elle concentre 78% du PIB de la Région Ile-de-France.*

A propos de la Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris : *La Préfecture de région Ile-de-France dispose de compétences élargies dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement régional. Elle met en œuvre la politique voulue par le gouvernement dans la construction du Grand Paris et organisée dans les lois qui sont intervenues sur le Grand Paris entre 2010 et 2015. A ce titre 100 millions d'euros de l'État seront engagés dans cet appel à projets grâce au Programme des investissements d'avenir (PIA). En matière d'aménagement, des projets concrets sont en train d'être mis en place sur tout le territoire francilien pour développer des secteurs prioritaires : 8 Contrats d'intérêt national (CIN) auront été engagés en Ile de France en 2016. L'État aménage et définit ainsi une stratégie de développement pour cette région, porteuse d'engagements concernant les transports, le développement économique ou encore l'aménagement urbain.*

A propos de la Société du Grand Paris : *La Société du Grand Paris, établissement de l'État, pilote le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures de transports et l'acquisition des matériels roulants. Elle conduit des opérations d'aménagement et de construction sur les territoires de communes concernées par le Grand Paris Express. Inventer les chantiers de demain, faire du Grand Paris Express le métro le plus digital du monde, imaginer les futures gares et leurs quartiers, créer des nouveaux services de proximité... Autant de défis à relever pour la Société du Grand Paris, mais aussi par les principaux acteurs du projet, les Franciliens.*

Contact presse

Inventons la Métropole du Grand Paris

presse@inventonslametropolegrandparis.fr

Marine Dahais / 01 40 41 54 36

Xavier Bossaert / 06 19 41 50 18